



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

LE THILLAY

Département du Val d'Oise | Arrondissement de Sarcelles | Canton de Villiers Le Bel

015/2025

ARRÊTÉ

PROVISOIRE PORTANT FERMETURE DU TERRAIN D'HONNEUR STADE MUNICIPAL

Le Maire de la commune de **LE THILLAY**,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°19.07.2020 en date du 16 juillet 2020, portant sur l'attribution au Maire de la totalité des délégations de missions complémentaires prévues par l'art. L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que les conditions météorologiques ne permettent pas la pratique des activités sportives sur le terrain d'honneur,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de procéder à la fermeture de ce terrain afin de garantir la pérennité de cette aire de jeux,

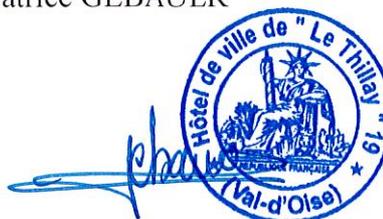
ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le terrain d'honneur sera fermé à toutes activités sportives du samedi 8 février au dimanche 9 février 2025 inclus.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la mairie et paraîtra dans le recueil des actes administratifs.

Le Thillay, le 4 février 2025

Le Maire,
Patrice GEBAUER



1/1